



Déclaration liminaire du CHSCT du 19 octobre 2021

La DDFIP 87, est en pleine mutation engendrant restructurations, fusions et un nouveau réseau de proximité aux contours imprécis, aux perspectives floues et qui n'est la conséquence que d'une énième réforme inepte sans concertation, abrupte et violente et cela au détriment de la santé des agents.

Entre suppressions d'emplois massive, fermetures et fusions de services, manque de transparence et de communication, la situation devient de plus en plus anxiogène pour l'ensemble des agents toutes catégories confondues. Les agents sont méprisés et leur résignation se fait de plus en plus prégnante.

Le DUERP que nous évoquerons lors de ce CHS est le reflet de la dégradation des conditions de travail à la DDFIP 87 et sa lecture ne nous permet pas de verser dans un optimisme béat et assumé dans lequel vous semblez enfermés.

La charge de travail pèse telle une chape de plomb sur les agents.

Les effectifs se réduisent et l'aide providentielle n'arrive pas.

Les agents du SDIF, à travers une motion et des pétitions, vous ont alertés sur leurs conditions de travail fortement dégradés et impactés par un manque en personnel criant.

Et les collègues de la trésorerie d'Aix sur Vienne, déjà victimes du NRP seront bientôt dépourvus de chef de poste, ce qui ne manquera pas de rajouter du stress au stress.

Leur souffrance au travail n'est malheureusement pas un cas isolé.

Découragement, fatigue, stress, les agents n'en peuvent plus.

Sans la conscience professionnelle des agents ou en serions-nous aujourd'hui?

Et tout ça pour quelle reconnaissance?

Aucune.....

Et en échange les agents ont droit à une dévalorisation en règle, une perte de sens de leurs missions, dépouillées de leur substance, et un mépris ostentatoire de notre direction.

Notre lassitude, notre déception n'en sont que plus immenses pour ne pas dire abyssales.

La souffrance au travail ne doit pas être balayée d'un revers de la main.

Vous allez nous dire que ce n'est pas le lieu pour en parler et que tout se décide sous d'autres cieux, et pourtant tout ce mépris participe pleinement au mal être au travail dans notre ministère.

La CGT est vigilante et attentive aux Risques Psycho Sociaux et vous demande de l'être également dans cette instance.

Comme tout employeur, la DDFIP 87 est tenu d'assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses agents, et elle ne doit pas seulement diminuer le risque mais l'empêcher.